Comité de la Foire Boîte n° 33 Place Charles de Gaulle 69290 - CRAPONNE

Mail: foiredecraponne@gmail.com

Blog: http://foirevidegreniercraponne.blogspot.fr/

15 février 2015

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Foire de Craponne a lieu le Lundi de Pentecôte, soit le 25 mai 2015.

Les emplacements ne seront retenus qu'après réception de votre règlement Il est vivement recommandé de louer à l'avance.

Un emplacement spécial est réservé aux brocanteurs et vides greniers, rue des Terres Plates et le bas de la rue Centrale.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez contacter Henriette Pastré, qui s'occupe du placement, au 06-12-35-38-53, en cas d'absence, laissez un message, elle vous rappellera.

Des contraintes supplémentaires liées à la sécurité nous obligent à laisser 3 mètres disponibles au milieu des allées, ce qui vous laisse 3 mètres de profondeur au total, véhicule plus stand, sinon vous serez obligé de garer votre véhicule sur un parking extérieur.

Nous souhaitons votre compréhension et votre collaboration pour que cette foire soit une réussite et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Bureau de la Foire de Craponne

Comité de la Foire Boîte n° 33 Place Charles de Gaulle 69290 - CRAPONNE

Courriel: foiredecraponne@gmail.com

NOM:		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :			
Adresse mail :			
Profession : (Que vendez vous ?) : (La vente des boissons est réservée au	Comité de la	Foire)	
Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres obligatoirement)			
12 € les 2 mètres	X	Total :	
Attention information indispensable Longueur du véhicule : Le véhicule doit tenir en longueur sur l'emplacement réservé. Avec 2 mètres vous ne pouvez pas garer votre voiture derrière votre stand.			

Votre emplacement vous sera réservé en joignant votre règlement, par chèque, à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Adresse : Comité de la Foire – Boîte n° 33 - Place Charles de Gaulle - 69290 - CRAPONNE

Pour tous les exposants professionnels :

Veuillez nous joindre un extrait de commerce de moins de 3 mois ainsi qu'une photocopie de votre carte d'identité.

Et pour tous les exposants particuliers :

- Une photocopie de votre carte d'identité
- Remplir la déclaration sur l'honneur de la participation à une vente au déballage (ci-dessous).
- N° du commerce et des sociétés ou référence du récépissé de déclaration au CFE (autoentrepreneurs).

Brocanteur et Vide grenier : un espace vous est réservé : Rue des Terres Plates, bas de la Rue Centrale.

Date et signature:

Vente au déballage organisée par le Comité de la Foire de Craponne le lundi 25 mai 2015 Attestation sur l'honneur :

Je soussigné (e) nom-prénom – date et lieu de naissance – adresse

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature
- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature : lieu et date

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés. Fait à *lieu* – *date et signature*